

LE CHÂTEAU PARADIS OBTIENT LA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE) POUR L'ENSEMBLE DE SON VIGNOBLE



Château Paradis

COTEAUX D'AIX EN PROVENCE

Dans un cadre exceptionnel de vignes et de nature, Château Paradis s'étend sur 80 hectares, à l'extrême nord de l'appellation Coteaux d'Aix-en-Provence, sur la commune du Puy-Sainte-Réparate.

Xavier et Odile Thiéblin, les propriétaires du vignoble depuis 2011, s'appliquent à valoriser le domaine afin de le porter vers l'excellence.

L'équipe du Château Paradis met tout en oeuvre pour offrir des cuvées ambitieuses et une découverte du vin et de la Provence au cours de nombreuses activités oenotouristiques.

Contact Presse

Clémentine Riveron
communication@chateau-paradis.com
04 42 54 09 43

Château Paradis, domaine viticole de 80 hectares en Coteaux d'Aix-en-Provence, vient d'obtenir la certification Haute Valeur Environnementale de niveau 3. Seul ce niveau permet l'utilisation de cette mention et atteste la ferme volonté de ce vignoble à respecter l'environnement et à protéger la biodiversité.

La Haute Valeur Environnementale, basée sur des indicateurs de performance environnementaux correspond au niveau le plus élevé du dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles et viticoles. Ce dispositif officiel créé par le Ministère de l'Agriculture repose sur un référentiel d'exigences avec obligation de résultats qui s'articule autour de 4 axes : biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation, gestion de la ressource en eau.

L'obtention de cette reconnaissance confirme l'engagement du Château Paradis à pérenniser une démarche environnementale vertueuse au sein de son domaine et d'oeuvrer pour des pratiques plus respectueuses de la nature.

Par la suite, dans une démarche d'avenir, le vignoble souhaite obtenir différentes certifications environnementales et a pour objectif de passer l'intégralité de son vignoble en bio, d'ici 5 ans.

Des initiatives encourageantes qui témoignent de la protection de l'environnement.